



Extrait du registre des délibérations 2026

DELIBERATION Conseil Municipal

Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

Séance du 25/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 12
Nbre de suffrages : 16

Date de la convocation
19/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le VINGT CINQ JUIN l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans la salle culturelle, sous la présidence de Dominique ANCEY, Maire

Etaient présents :

Dominique ANCEY, Daniel LECUYER, Laurent CARRE, Marc MUSCAT, Brigitte NEF, Daniel BELLEGARDE, Valérie DJOUADI, Isabelle FENOUILLE, Xavier ANGLES, Silvère BENALI, Mary-Jane ROUSSEL, Gaëtan BELLANCA

Procuration(s) :

JM POUWELS donne pouvoir à Laurent CARRE, Natacha BENALI donne pouvoir à Silvère BENALI, Pascale VERNHES donne pouvoir à Marc MUSCAT, Bernard MONTOYA donne pouvoir à Gaëtan BELLANCA,

Délibération 44-2026

Objet Approbation PV conseil
du 4 Mai 2026

Excusées : Anne BLANC, Magali HERNANDEZ, Emilie LEBOUCHER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Marc MUSCAT

Vu le CGCT et les articles L.2121-29 et suivants,

Considérant que le Conseil municipal doit approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 4 mai 2026

Madame le Maire en donne lecture.

Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le PV du Conseil municipal du 4 mai 2026 ainsi présenté

Le Secrétaire de séance,
Marc MUSCAT

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Dominique ANCEY

Le Maire

- certifie exécutoire la présente délibération
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

25/06/2026

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 44-2026